

2,50 € le numéro

# CHASSEURS

JOURNAL D'INFORMATION CYNÉGÉTIQUE

N°139. JUILLET 2015

# DE L'EST

**LORRAINE**

Les enjeux des  
adjudications  
domaniales en 2016

**ARMES ET OPTIQUES**

Un vent de nouveautés  
à soufflé à l'IWA 2015

**MEUSE**

Quelles sont les  
missions des  
louveteiers ?



**DOSSIER**

## LA CHASSE À TRAVERS

# les religions et les superstitions

# SARL VITTEL CHAS'TIR ARMURERIE BARRAS

Des professionnels à votre service



**Armurier diplômé**

**Armes, Munitions, Optiques, Vêtements**

**Montage, réglage - Atelier de réparation**

**Ball Trap et sanglier courant - Pas de tir 100 mètres**



**Ball Trap - Sanglier Courant**  
Des professionnels à votre service  
152 rue Div. Leclerc - 88800 VITTEL  
Tél. : 03 29 08 20 23

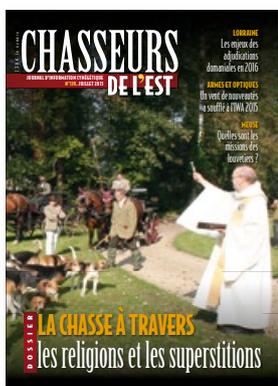


Photo de couverture:  
Charles Richter

## CHASSEURS DE L'EST N° 139. JUILLET 2015

ÉDITEUR: Chasseurs de l'Est Sarl  
1 rue de la Passotte,  
57078 Metz CEDEX 03  
Tél.: 03 87 75 82 82  
Fax: 03 87 75 82 83  
E-mail: redac@chasseurs-est.com  
www.chasseurs-est.com

GÉRANT: Pierre Lang  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:  
Gérard Mathieu  
COMITÉ DE RÉDACTION:  
Philippe Lavit,  
Claude Paul, Roméo Rieder,  
Arnaud Steil, Philippe Guillaume  
CONSEILLER ÉDITORIAL: Claude Paul  
CRÉDITS PHOTOS:  
Chasseurs de l'Est, ONCFS

PUBLICITÉ NATIONALE  
ET DÉPARTEMENTALE:  
ATC, 23 rue Dupont-  
des-Loges, 57000 METZ  
Nabila Ouriaghli  
Tél.: 03 87 52 96 95 - 06 63 96 56 23  
Fax: 03 87 69 18 14,  
Email: n.ouriahgli@groupe-atc.com  
ADMINISTRATION DES VENTES:  
Ophélie Maeder  
Tél. 03 87 69 89 09  
fax 03 87 69 18 14,  
o.maeder@groupe-atc.com  
PETITES ANNONCES:  
Nabila Ouriaghli  
Tél.: 03 87 52 96 95 - 06 63 96 56 23  
Fax: 03 87 69 18 14,  
Email: n.ouriahgli@groupe-atc.com

CONCEPTION ÉDITORIALE  
ET GRAPHIQUE, SECRÉTARIAT  
DE RÉDACTION: **TEMA | presse**  
Tél. 03 87 69 18 01  
RÉDACTION GRAPHIQUE:  
Pixel Image, Tél. 03 87 69 18 05  
IMPRESSION: Socosprint Imprimeurs  
- 36 route d'Archettes -  
88000 Épinal

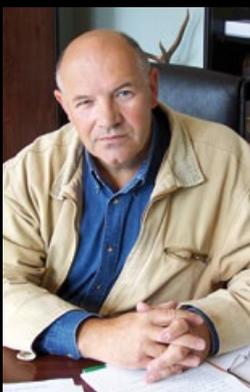
Chasseurs de l'Est est imprimé  
sur du papier issu de forêts  
gérées durablement et de sources  
contrôlées.

NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE:  
1114 G 86388 • ISSN: 2100-0883  
DÉPÔT LÉGAL: à parution  
PRIX: 2,50 €  
• ABONNEMENT: 9,90 €/an  
ÉTRANGER: 16 €



# édito

## UNE ANNÉE CYNÉGÉTIQUE DE QUALITÉ ?



Beaucoup d'indices nous laissent penser que 2015/2016 pourrait être une bonne année.

Les conditions climatiques sont très favorables pour le petit gibier, notamment le lièvre pour lequel les observations sont prometteuses, de même que l'espèce faisane, qui est gérée. C'est le moment pour envisager la mise en place de plans de gestion. Pour le gibier d'eau, il faut être un peu plus prudent, car les couvées ont l'air d'avoir souffert.

Pour le grand gibier, après une année très correcte et stabilisée avec des dégâts agricoles en nette baisse, nous repartons actuellement sur des bases identiques. Il reste bien sûr la moisson et les récoltes des maïs.

Les propositions d'attributions sangliers sont globalement conformes à vos demandes et sont proches, excepté dans les massifs dits « points noirs » ; soyez attentifs également à la reproduction des chevreuils et des grands cervidés. À vous de continuer et de pérenniser cette situation.

2015, année des adjudications en forêts communales avec l'immense majorité relouée en gré à gré aux chasseurs sortants, souvent des locaux.

2016, année des adjudications en forêts domaniales avec le gré à gré qui sera de rigueur, mais il reste à voir le contrat sylvo-cynégétique et le niveau financier du loyer proposé... La sagesse et le bon sens doivent être la règle, sinon nous retournerons vers des déséquilibres et des difficultés.

Je ne peux pas terminer ces quelques mots sans vous faire part de l'immense peine que nous ressentons suite au décès de Patricia Chepied. Les chasseurs meusiens perdent une cheville ouvrière et un accueil chaleureux.

**MICHEL THOMAS,**  
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE MEUSE

## au Sommaire

### 4 ACTUALITÉS EN MEUSE

Toute l'actualité de votre département.

### 8 REPORTAGE

Quelles sont les missions des louvetiers ?

### 10 ACTUALITÉS EN LORRAINE

Toute l'actualité de votre région.

### 17 À L'AFFÛT

Les petites nouvelles qui étonnent !

### 18 L'ESSENTIEL

France, Europe, monde: toute l'information !

### 24 DOSSIER

La chasse à travers les croyances et les superstitions.

### 30 ARMES ET OPTIQUES

IWA 2015 : un vent de nouveautés.

### 34 TECHNIQUE

Une saison d'affût, ça se prépare !

### 38 JURIPRATIQUE

La loi sur la biodiversité.

### 40 NATURE ET FAUNE SAUVAGE

Le réchauffement climatique et ses conséquences sur les populations de chevreuils.

### 42 HISTOIRE ET PATRIMOINE

Bassigny: il y a trois siècles, des chasses pour le duc de Lorraine.

### 44 SHOPPING

Tous les nouveaux produits ciblés chasseurs.

### 46 PETITES ANNONCES

Offres de chasses, chiens, adjudications, voitures...

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

# Résultats et remise de médailles

L'assemblée générale de la fédération des chasseurs de la Meuse s'est tenue le samedi 25 avril 2015 à la salle polyvalente de la commune de Sampigny. Cette réunion était la suite d'une série de quatre réunions de secteur. Un nombre d'environ 400 adhérents avait choisi d'assister aux débats présidés par Michel Thomas. Le rapport moral et technique du président M. Thomas a été adopté à l'unanimité. Le trésorier D. Boursaux a ensuite présenté le compte rendu financier de 2013-2014. Cette présentation a permis de commenter l'exercice démarrant le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et terminant le 30 juin 2014. Pour la situation passée, les chasseurs ont donné à l'unanimité quitus au conseil d'administration, au trésorier et au commissaire aux comptes. L'affectation des résultats du service général et du service dégâts est validée à l'unanimité.

### PETIT GIBIER

L'assemblée s'est poursuivie avec les rapports, petit gibier présenté par H. Vuillaume, accompagné d'Olivier Berthold pour le gibier d'eau, et grand gibier présenté par J.-M. Collin. En matière de petit gibier, l'analyse des résultats est toujours difficile par la faiblesse des comptes rendus qui parviennent à la fédération des chasseurs. Cependant, on constate une hausse du lièvre, suite à de meilleures conditions climatiques, mais une stagnation des perdrix. Un rappel a été fait sur l'intérêt de collecter des données sur le gibier d'eau, surtout pour combattre l'absurdité du gazage des oies en Hollande.



De droite à gauche : F. Vuillaume, maire de Sampigny, F. Rozet de l'ONCFS, D. Messant de l'ONF, P. Liogier, représentant du préfet et directeur départemental des territoires, M. Thomas, président de la fédération des chasseurs de la Meuse.



B. Pancher et G. Longuet.



De gauche à droite : J.-L. Dumont, député, B. Pancher, député, G. Longuet, sénateur, M. Thomas, président de la fédération des chasseurs de la Meuse, P. Liogier, DDT.

### GRAND GIBIER

Concernant le grand gibier, les prélèvements de cerfs sont supérieurs à 400, ceux de chevreuil sont stables, avec une stabilité des demandes de bracelets pour 2014-2015, contrairement à la forte hausse des demandes pour les grands cervidés. Le sanglier augmente légèrement, puisque le tableau de chasse est proche de 13 000 prélèvements. Les dégâts en quintaux sont en baisse pour toutes les denrées, hormis quelques cultures qui se développent comme les pois. Les barèmes agricoles ont baissé en 2014 de 25 %, ce qui a renforcé la baisse des indemnités.

### ENGAGEMENT HONORÉ

Plusieurs personnes ont été honorées lors de cette assemblée générale. Trois personnes ont reçu la médaille de bronze de la fédération des chasseurs : Pierre Duvivier et ses 40 années de présidence de l'Acca de Duzey, Marc Ledoyen pour ses 27 années de recherche au sang au sein de l'Unucr et Francis Martin pour son engagement en faveur de la chasse. Par ailleurs, deux personnes ont reçu le diplôme d'honneur fédéral : Étienne Delouche pour son implication comme jeune organisateur de chasse et illustrant la relève, et Bernard François pour sa fidélité et son impli-

cation au sein de plusieurs territoires du Nord meusien. Qu'ils soient tous remerciés pour leurs actions en faveur de la chasse.

### LOI SUR LA BIODIVERSITÉ

Différents invités sont ensuite intervenus, relatant la place de la chasse et des chasseurs et valorisant l'action de la fédération des chasseurs présidée par Michel Thomas. Le sénateur Longuet, le député B. Pancher et le député J.-L. Dumont étaient présents. Le sujet principal de discussion a été le projet de loi sur la biodiversité et les attaques sur la chasse qui y figurent. Tous ont garanti les chasseurs et leurs représentants, qu'ils seraient attentifs à ce que des

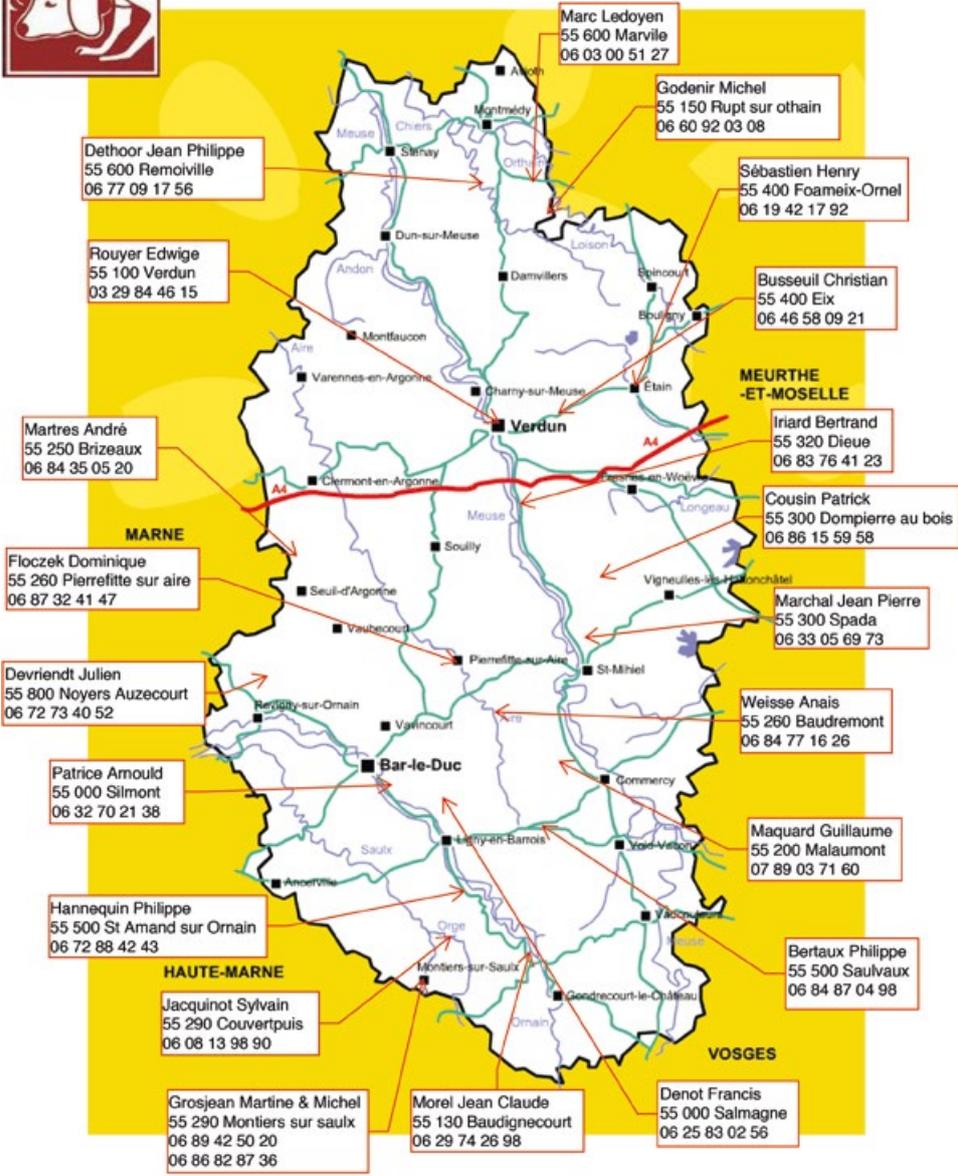
amendements d'interdiction sur la chasse ne figurent pas dans le texte définitif. Le député Pancher a été particulièrement soucieux de démontrer la vigilance qu'il aura particulièrement dans les prochains mois.

Le projet de budget prévisionnel présenté par le trésorier a été adopté à l'unanimité. Le président M. Thomas a présenté les modalités de responsabilisation des dégâts de gibier. Les massifs sont classés selon la même méthode que l'an passé, par rapport à 11 critères, dont 10 basés sur le nombre de quintaux détruits rapportés à la surface de plaine. La comparaison est faite sur les deux années 2013 et 2014, avec l'année 2011 en référence. En fonction du niveau du massif par rapport à la moyenne départementale 2011, 0,1 ou 2 points sont affectés par denrée. Un dernier paramètre sur 11 est utilisé. Il s'agit de l'attribution aux 100 hectares corrigés. En dessous de 8 il y a 0 point, 1 point entre 8 et 10 et 2 points au-dessus. La cotisation territoire sera calculée sur les attributions de 2014-2015, hors régulation. Les barèmes seront à nouveau lissés, avec un forfait minimal à 75 €. Ainsi, l'effet de palier avec une hausse brutale, parfois pour un seul bracelet, est à nouveau gommé. Enfin, la vignette fédérale passe à 80 €, alors que les autres cotisations et tous les bracelets restent inchangés, hormis ceux de sangliers qui s'échelonnent de 59 à 87 euros avec des réattributions au même prix. Les propositions de dates d'ouverture et de fermeture des différentes espèces ont été approuvées à l'unanimité et ont été proposées à la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage. Le lièvre est pro-



## UNUCR

### La carte des conducteurs en Meuse



**N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.**

posé trois semaines pour les plans de chasse et une semaine pour les autres, avec une ouverture souhaitée le dimanche 19 octobre. Pour les perdrix, la proposition fédérale qui a été validée différencie les zones gérées en plan de chasse/plan de gestion des zones non concernées, en proposant la même période que le lièvre hors plan de chasse pour une période de l'ouverture générale au 8 novembre en plan de chasse. Le sanglier ouvrira en battue le 15 août et le tir

d'été du chevreuil et du sanglier le 1<sup>er</sup> juin. Le renard pourra également être tiré dès le 1<sup>er</sup> juin pour ceux qui détiennent une attribution de tir d'été. Plusieurs résolutions ont été approuvées à l'unanimité et identiques à l'année passée sur les bracelets « régulation d'été », la non-réattribution de bracelets en plaine nue après le 1<sup>er</sup> décembre et la subvention pour les clôtures de maïs (5 ou 15 €/ha) ; et une nouveauté pour les pois, mais avec un montant infé-

rieur de 5 €/ha soit 10 €/ha au total.

Le représentant de M. le préfet, Pierre Liogier, directeur départemental des territoires, a conclu l'assemblée en rappelant les conditions de recherche d'un équilibre et en insistant sur l'espèce cerf. L'assemblée s'est ensuite terminée par un apéritif offert par la fédération des chasseurs et par un repas pris en commun et préparé par le traiteur Percio et fils, de Ligny-en-Barrois.

◆ PH. VUILLAUME

## ENSILAGES - ENRUBANNAGES

# L'AMCGG agit pour protéger la faune

CHACQUE ANNÉE, LES GESTIONNAIRES DE TERRITOIRE VOIENT ARRIVER AVEC APPRÉHENSION LES TRAVAUX D'ENSILAGE ET D'ENRUBANNAGE QUI SONT EN EFFET DESTRUCTEURS POUR LES LIÈVRES, PERDREAUX, MAIS AUSSI POUR LES FAONS DE CHEVREUIL, AGGRAVANT LA BAISSÉ SENSIBLE DE POPULATION CONSTATÉE DANS CERTAINS SECTEURS.

**L'**AMCGG, l'Association meusienne des chasseurs de grand gibier, mène depuis quelques années une action de fonds visant à inciter les exploitants à adopter des moyens de prévention.

Voici quelques-uns des exemples mis en avant ces dernières années :

En 2012 l'AMCGG avait fait connaître, par une présentation à la ferme, l'exemple de Michel Dubret, agriculteur à Nantillois. Ce dernier utilise depuis plusieurs années une barre d'effarouchement qu'il a construit lui-même et à peu de frais : « *Initialement, mon but était de protéger la petite faune dans le cadre du réseau Agrifaune et du groupement d'intérêt cynégétique du Val dunois ; et je me suis très vite rendu compte de son efficacité pour protéger les faons de chevreuil : depuis que j'utilise cette barre d'effarouchement, je n'en ai plus tué.* »

### PREMIÈRE PRÉSENTATION A LA FERME

Thierry Demange, associé du Gaec de Pareid et membre de la Cuma de la Plaine, était présent à cette rencontre : « *J'ai été séduit par l'idée d'essayer de protéger la faune, notamment les faons de chevreuil ; et dès 2013, j'ai décidé d'équiper l'une des trois faucheuses de notre Cuma.* »

Comme celle de M. Dubret, sa barre d'effarouchement est installée à l'arrière de la faucheuse ; elle peut être



dépliée soit sur la gauche, soit sur la droite, selon le sens de rotation du tracteur. Aussitôt installée, elle a été utilisée par les associés du Gaec Sainte Anne, à Fresnes-en-Woëvre, membre de cette Cuma.

« *Chaque année, malheureusement, nous ne pouvions éviter des faons dans certaines de nos parcelles de fauche, explique Bruno Job, associé du Gaec. Je suis heureux de pouvoir utiliser cet équipement, aussi bien pour les ensilages que pour les foins.* »

Et effectivement, la faucheuse ainsi équipée a commencé à tourner dès le début des coupes d'ensilages du Gaec Sainte-Anne, le 10 mai.

Gilles Humbert, président de l'Acca de Montzéville ; chasseur passionné, il est également responsable du service technique de la fédération des chasseurs de la Moselle ; il vit donc la chasse et les aménagements



2013 : premier essai de la faucheuse de la Cuma de la Plaine.

Thierry Demange entouré de Bruno Job (à gauche) et Gilles Job (à droite).



Jean-Marie Magisson, Yvon Postal et Gilles Humbert, secrétaire et président de l'Acca de Montzéville.





Un équipement polyvalent.

des territoires de façon concrète, ce qui lui a permis d'instaurer un dialogue de confiance avec les exploitants agricoles du village. Jean-Marie Magisson s'est équipé d'un système installé à l'avant du tracteur, tout comme d'ailleurs la famille Job : « La manipulation de la barre ne présente aucune difficulté et les travaux ne sont pas du tout ralentis ; et c'est vraiment plaisant de voir les animaux déguerpir avant qu'il ne soit trop tard ! » Cet équipement à l'avant est également plus polyvalent : en plus des fauches, il évite de détruire le petit gibier lors des travaux de passage ou de broyage de paille. Comme pour les deux précédents exemples, Jean-Philippe Vignol a présenté ce système dans la revue agricole *La Vie agricole de la Meuse*, et aux journaux agricoles de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle.

### LES MEILLEURES PROTECTIONS : L'INTERVENTION DIRECTE...

Selon Gilles Humbert, l'enrubannage est la cause principale des destructions de faons : elle correspond en effet au pic des naissances du 1<sup>er</sup> mai. Or, l'instinct des plus jeunes faons leur commande de ne pas bouger à l'arrivée du danger ; donc, les barres d'envol, à cette période, ne sont pas d'une grande efficacité.

« La pose de banderoles d'effarouchement le long des lisières n'est pas efficace : les chevrettes les contourneront de toute façon ; la seule solution à cette période demeure l'intervention manuelle pour les éloigner : après repérage des chevrettes, il faut trouver le faon, le porter dans une poignée d'herbe et l'amener à la lisière. »

### ... ET LA FAUCHE CENTRIFUGE

« Il faut privilégier la fauche centrifuge, qui consiste à commencer à faucher par le milieu de la parcelle pour pousser progressivement les animaux vers les lisières. Il est également conseillé de réduire la vitesse sur les secteurs les plus exposés. » Pour l'AMCGG, « il est très important de tout mettre en œuvre pour protéger ce gibier qui connaît en ce moment une baisse très sensible dans beaucoup de secteurs. De plus, les chasseurs trouveront là l'occasion de dialoguer et de sortir des querelles liées aux dégâts de sangliers ».

La multiplication, en quelques années, de ces exemples de collaboration est très encourageante. Pour Gilles Humbert et l'Acca de Montzéville, la collaboration va encore plus loin : avec le soutien de la FDC Meuse, des nouvelles haies sont replantées.

◆ JEAN-PHILIPPE VIGNOL  
SECRÉTAIRE DE L'AMCGG

## ÉDUCATION

### Initiation à la faune de nos forêts

Nous sommes trois élèves en classe de brevet de technicien agricole ACSE au Centre de formation pour adultes de Bar-le-Duc : Émilien Lanoix, Geoffrey Guenel et Arthur Sauerbrey. Nous avons organisé une animation scolaire sur la faune de nos forêts. L'action a concerné 30 élèves environ de l'école de Salmagne avec les classes de CE1/2 et CM1/2.

Le projet a été basé, dans un premier temps, sur une présentation des animaux de la forêt avec un vocabulaire adapté. Les élèves ont pu participer à l'aide des affiches des espèces (cerf, sanglier, renard, blaireau, faisane, chevreuil), en parallèle des animaux naturalisés de la fédération des chasseurs.

Dans un deuxième temps, les élèves ont suivi un épisode de l'émission « C'est pas sorcier » sur les cervidés avant de terminer par des jeux : reconnaissances d'empreintes avec une clé de détermination, reconnaissance des animaux avec des fiches techniques et reconnaissance d'ombre et de cris des animaux ; les élèves ont été répartis en trois groupes.

À la fin de la journée, l'institutrice a proposé que nous revenions le mercredi suivant pour enregistrer une interview sur le sujet présenté. La bande a été diffusée sur la radio Meuse FM. Le principe de l'interview a été de répondre aux questions des élèves avec des réponses simples et rapides pour pouvoir passer à la radio.

Il s'agit là d'un projet remarquable que nous avons pu mener à bien et qui nous a apporté un enrichissement personnel certain. La chasse a pu également être présentée sous un angle objectif, ce qui est également positif. Nous tenons également à remercier la FDC 55 et ses techniciens, Nicolas et Mathieu, ainsi que l'Acca de Resson.

◆ ARTHUR SAUERBREY



École de Salmagne.

### Tir au sanglier courant

Comme chaque année, nous mettons à disposition au centre de formation à Chevert, le sanglier courant pour les chasseurs qui souhaitent s'exercer à la pratique du tir.

Les conditions restent identiques à celles de l'année précédente. Les groupes par demi-journée rassemblent 10 chasseurs au maximum. Le tireur doit être muni de son arme et de ses cartouches.

La réservation se fait auprès de la FDC 55, elle sera prise en compte à réception de l'envoi de votre chèque de 80 euros, ainsi que de la date choisie. Deux week-ends ont été réservés aux chasseurs individuels les 13 et 14 juin et les 5 et 6 septembre 2015. Il reste un week-end en septembre, alors profitez-en ! Il est rappelé que ces demi-journées sont systématiquement encadrées par deux formateurs.

Horaires : le samedi de 9 h à 12 h puis de 14 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Les dates restantes sont les suivantes : les 4-5, 11-12, 18-19 et 25-26 juillet et les 1-2, 8-9, 22-23 et 29-30 août et les 12-13 septembre.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Bénédicti Geneviève à la fédération départementale des chasseurs de la Meuse au 03 29 79 03 85.

## CONCOURS NATUR'ARC 2015

# Les archers au rendez-vous



Le concours annuel de l'association Natur'arc s'est tenu le dimanche 26 avril 2015. Ce rendez-vous des archers sur le site Chevert à Verdun devient incontournable pour les chasseurs à l'arc au fil des années. On y retrouve les chasseurs meusiens mais également tous les départements de Lorraine. Les chasseurs s'y retrouvent pour échanger sur leurs expériences de chasses

et y confronter leur adresse, le tout dans un très bon état d'esprit. Malgré une météo qui devait être sous le signe de la pluie, le soleil s'est montré et fut de la partie toute la journée. Les différents exercices, 3D (formes animales fixes), arc trap (tir au vol) et sanglier courant, ont mis les archers à rude épreuve tout au long de la journée.

Chasseurs à l'arc confirmés, curieux de ce mode de chasse et nouveaux permis obtenus lors de la JFO ont été également présents pour découvrir ce mode de chasse qui attire de plus en plus de chasseurs. Le repas organisé par Didier et Mumu a fait des heureux avec les jambons à la broche et leurs accompagnements. Nous remercions vivement la FDC 55 qui met à dispo-

sition ce site magnifique de Chevert pour cette manifestation, les archeries et armureries partenaires et bien évidemment les membres de l'association qui œuvrent toute l'année pour le dynamisme de cette association. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, le dernier week-end d'avril.

◆ POUR NATUR'ARC  
LE SECRÉTAIRE GUILLAUME GELIOT

## CONCERT DE TROMPES

### Succès sonnant et assuré !

La fédération des chasseurs de la Meuse et l'Association lorraine pour le développement de la trompe ont organisé un concert samedi 16 mai 2015 en l'église Notre-Dame. Beau succès pour les organisateurs avec 700 personnes accueillies, grâce également aux 150 chaises mises à disposition par la municipalité de Bar-le-Duc. Plusieurs personnalités nous ont fait le plaisir de leur présence, notons en particulier le député-maire de Bar-le-Duc Bertrand Pancher, le président des maires de Meuse M. Fillion et M<sup>me</sup> Berteaux, conseillère départementale. Cinq groupes de sonneurs étaient présents : le Rallye trompes de Lorraine, le Rallye trompes du Tholy, le Débouché de la Tour, le Rallye trompes du Val D'ornain et le Bien-Aller du Sous-Bois. L'animation a été magistralement réalisée par Joël Bruant. Qu'ils soient tous remerciés pour leur implication.



## PRÉFECTURE

### Lieutenants de louveterie



Les lieutenants de louveterie nommés depuis le début 2015 ont été reçus à la préfecture de la Meuse par le préfet Mougard en présence du président de la fédération des chasseurs de la Meuse, Michel Thomas et du directeur départemental des Territoires, Pierre Liogier. Le préfet a profité de la réception pour remettre les insignes aux trois nouveaux lieutenants de louveterie, messieurs Bour, Hequet et Vanderesse, qui ont été présentés dans le précédent numéro de Chasseurs de l'Est.



Photo du premier sanglier de Matteo Gonzatto qu'il a fait au couteau à la chasse de Vaubecourt, le 8 février 2015 dans la zone d'Arcys-Fays. Cela n'est pas commun pour un premier sanglier ! Félicitations à ce jeune chasseur prometteur.

# Le louvetier un partenaire cynégétique

**IL EST PORTEUR D'UNE MISSION SÉCULAIRE, VOIRE MILLÉNAIRE. LE LOUVETIER DOIT SON ACTIVITÉ À CHARLEMAGNE POUR ÉRADICHER LOUPS ET NUISIBLES. AUJOURD'HUI, CET AGENT BÉNÉVOLE DE L'ÉTAT EST AVANT TOUT UN HOMME DE TERRAIN, « MÉDIATEUR ENTRE LE MONDE DE LA CHASSE ET LE MONDE RURAL, AGRICOLE OU URBAIN ». JEAN-PHILIPPE DETHOOR, REPRÉSENTANT DES LOUVETIERS EN MEUSE, ÉCLAIRE NOTRE LANTERNE SUR SON ACTIVITÉ.**

## Quelle est l'origine de la louveterie ?

La louveterie est une institution qui a été mise en place en 813 par Charlemagne. Nous avons d'ailleurs fêté le 1 200<sup>e</sup> anniversaire en 2013, à Chambord. Au départ, elle fut créée pour exterminer le loup qui faisait des ravages importants au Moyen Âge dans les troupeaux mais aussi parmi les humains, une période troublée par les guerres et la rage. Le louvetier devait d'une manière générale, à cette époque, lutter contre tous les animaux occasionnant des nuisances dans le milieu agricole et rural.

Je suis pour ma part louvetier depuis 1984 dans le secteur de Montmédy et Spincourt, et président de l'Association des louvetiers de la Meuse et de l'Association régionale des louvetiers de Lorraine. Nous sommes nommés par la préfecture tous les cinq ans, un mandat renouvelable jusqu'à l'âge de 70 ans maximum.

## Quel est son rôle aujourd'hui ?

Même si le loup réapparaît en France et en Europe depuis quelques décennies et s'installe maintenant en plaine, cela reste une activité marginale en France. Une de nos principales missions est d'abord le contact et la médiation entre le monde de la chasse et le monde rural. Nous intervenons toute l'année mais plus spécifiquement quand les chasseurs ne le peuvent plus, en période de fermeture

par exemple ou de nuit, mais toujours sur ordre préfectoral ou municipal avec une mission bien définie. Il y a deux ans, par exemple, nous avons dû attraper un chien divaguant dans la ville de Montmédy. Un de mes collègues a éliminé un chamois dans le secteur de Verdun. Nous intervenons également sur la ligne SNCF à grande vitesse pour les intrusions d'animaux dans l'emprise de la voie. Nous ne sommes pas libres de faire ce que bon nous semble et nous devons impérativement prévenir avant et rendre compte après chaque mission. Nous dépendons d'une association nationale d'utilité publique créée en 1921, dont le président Bernard Collin est en relation avec le ministère de l'Environnement. Chaque louvetier est nommé sur un secteur précis. En Meuse, nous sommes 16 aujourd'hui car le nombre de missions augmente. En cinq ans, nous avons multiplié par trois le nombre d'interventions. 684 missions ont été réalisées en 2014, et 63 000 kilomètres parcourus. En Lorraine, il y a 84 louvetiers. C'est une fonction entièrement bénévole.



Les louvetiers lors de leur dernière assemblée générale au cours de laquelle cinq nouveaux membres ont été intégrés aux rangs de cette association millénaire.

## Comment devient-on louvetier ?

Il faut savoir que nous sommes nommés par le préfet. Il faut être titulaire du permis de chasser, puis répondre à un appel à candidature, fournir un dossier accompagné d'une lettre de motivation. Enfin, il faut passer devant une commission départementale.

## Quelles sont vos missions ?

Le louvetier est le conseiller en matière cynégétique et de faune sauvage de l'administration. C'est pourquoi il participe à toutes les commissions ou réunions faune sauvage du département pour donner un avis de terrain. Notre principale activité aujourd'hui en

France consiste à participer à la régulation des populations de sanglier qui posent des problèmes énormes dans les cultures mais aussi aux abords des villes. En Meuse pour cette espèce en particulier, nous incitons les chasseurs à prélever davantage et à respecter les plans de chasse qui leur sont imposés. En période de semis, dans les zones à forts dégâts, nous faisons du tir d'effarouchement la nuit après concertation et sur demande de la fédération des chasseurs, des agriculteurs, parfois des chasseurs eux-mêmes. Avec les chasseurs, nous organisons des battues d'effarouchement dans les maïs, une mission préventive qui est de plus en plus courante. Il peut y avoir une

battue administrative dans les zones non chassées, mais cela reste exceptionnel. Nous incitons les chasseurs et les agriculteurs à protéger les cultures par des clôtures électriques. Ces dernières années, nous nous sommes beaucoup investis pour contribuer à la baisse des dégâts dans le département. Autre mission récurrente, l'intervention pour des problèmes liés au renard ou au blaireau en milieu périurbain.

Les louvetiers sont convaincus que le dialogue et la concertation de terrain sont plus efficaces sur le long terme que l'intervention armée. En effet, elle ne peut solutionner qu'un problème ponctuel dans une situation exceptionnelle, et en aucun cas régler la régulation d'une espèce qui est bien sûr du ressort des chasseurs..

## Dans quel cas peut-on par exemple faire appel aux louvetiers ?

À la demande d'un groupement d'intérêt cynégétique pour le petit gibier, nous avons eu l'autorisation exceptionnelle du préfet de faire du tir de nuit sur des renards (en décembre et janvier avant la période de reproduction) dans le Valdunois, près de Dunsur-Meuse. Grâce aux comptages et aux pourcentages de prélèvement, nous allons mesurer par la suite si l'action a été efficace pour favoriser le développement du petit gibier.

## Qu'en est-il du loup aujourd'hui ?

En 2014, nous sommes intervenus pour aider les éleveurs de moutons à pratiquer des tirs d'effarouchement conformément au protocole national. Le loup nous a fait parcourir 20 000 km pour 750 heures de nuit. En France, la population augmente de 20 % par an et colonise progressivement les départements de plaine dont la Lorraine, raison pour laquelle je participe à la commission loup de la louveterie nationale. Le loup étant une espèce protégée, nous devons apprendre à vivre avec en suivant les directives du Plan d'action nationale loup 2013-2017 ; il évoluera parallèlement au développement de l'espèce et devra s'adapter désormais à la prédation en plaine. Nous devrions progressivement nous orienter vers une régulation de l'espèce déjà com-

*«Le louvetier est le conseiller en matière cynégétique et de faune sauvage de l'administration.»*



mencée en France avec un quota maximum de 36 animaux et 14 animaux prélevés en 2014.

## Comment voyez-vous l'évolution de la louveterie ?

Nous sommes amenés à réfléchir à des solutions de complémentarité entre louvetiers y compris à l'échelon régional pour faire face à la demande qui ne cesse d'augmenter (de la part des municipalités ou rurale avec l'augmentation des espèces dites invasives comme les cormorans, ouettes d'Égypte, bernaches, grues cendrées,

ratons lèveurs, chiens viverins, ragondins), et maintenant l'arrivée du loup. La nécessaire collaboration des louvetiers avec toutes les forces vives du monde de la chasse et de la ruralité, déjà effective depuis plusieurs années, doit se renforcer pour atteindre ensemble un équilibre faune-milieu acceptable pour toutes les parties rurales et citadines concernées. Enfin, la formation continue des louvetiers déjà engagée (sécurité, loup, constat de tir grands cervidés en 2014) permettra également de relever ce défi.

◆ PROPOS RECUEILLIS PAR BERNARD KRATZ

## LES COORDONNÉES DES LIEUTENANTS EN MEUSE

Gérald Kaiser : 06 87 44 73 98  
Patrick Vanderesse : 06 24 69 47 42  
Bruno Clivio : 06 19 11 76 29  
Didier Chazal : 06 78 47 96 85  
Dominique Lebee : 06 08 03 28 54  
Pierre Bour : 06 74 22 12 13  
Francis Derwa : 06 19 87 29 15  
Jean-Philippe Dethoor : 06 77 09 17 56

Jacques Daille : 06 30 76 26 47  
Jean-Jacques Cuny : 06 08 60 52 07  
Patrick Cousin : 06 86 15 59 58  
Jacky Derouet : 06 07 02 83 01  
Philippe Bertaux : 06 84 87 04 98  
Hervé Gousselot : 06 89 87 56 66  
Claude Hequet : 06 76 45 28 21  
Claude Brossard : 06 81 37 69 01